

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 79-B-P Echandens – Bussigny
RC 76-B-P Echandens - Ecublens
(Giratoire de l'Isle à Brizet / Route de la Pierre)

Au vu des nombreux reports dû aux conditions météorologiques et afin de pouvoir terminer la totalité des travaux de pose des revêtements avant la fin des vacances scolaires, les tronçons suivants seront interdits à toutes circulation.

- RC 79-B-P Echandens – Bussigny (route de Genève) :
du Pont sur la Venoge (Echandens) au giratoire Poimboeuf (Bussigny)
- RC 76-B-P Echandens – Ecublens (Route de la Pierre) :
du giratoire de l'Isle à Brizet au giratoire de Larges-Pièces

Du vendredi 9 août 2024 dès 20h30
Au samedi 17 août 2024 à 05h00

Des signalisations de déviation, seront misent en place :

- Pour Echandens par Bremblens – Echandens dans les deux sens
- Pour Ecublens par Bussigny – Crissier - Renens (pont-Bleu) – Chavannes-près-Renens – Ecublens dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Bussigny, Bremblens, Echandens, Ecublens, Chavannes-près-Renens, Denges. Lonay, Morges, Préverenges, St-Sulpice
- Gendarmerie, CET-Blécherette
- Police Ouest Lausannois, Police Région Morges
- ECA, Pully ; Chamberonne, sismorget, sdissorges
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- Transports publics